



Inauguration du projet de réhabilitation et d'extension de la prison civile de Messaadine (Sousse) Jeudi 03 Mai 2018

Communiqué de Presse

Sousse, le 03 mai 2018 – Le projet de réhabilitation et d'extension de la prison civile de Messaadine (Sousse) a été inauguré ce jeudi par le Ministre de la Justice, M. Ghazi Jeribi, en présence de l'Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, M Patrice Bergamini, le gouverneur de Sousse, et des représentants du pouvoir judiciaire, de l'administration pénitentiaire et de la société civile.

La Constitution tunisienne dans son article 30, garantit - des conditions de détention préservant la dignité des détenus. L'Etat doit considérer l'intérêt de la famille et veiller à la réhabilitation du détenu et à sa réinsertion dans la société. Cependant, avec plus de 60% des prisons incendiées et détruites en 2011, il était urgent d'intervenir. C'est pourquoi l'UE a décidé d'appuyer les efforts du ministère de la Justice dans la réhabilitation de l'infrastructure pénitentiaire mais également judiciaire.

La réussite de la réforme de la justice en cours est une étape cruciale pour la consolidation de la démocratie tunisienne. La refonte de la politique pénale est en cours et devait s'orienter vers l'introduction de mesures alternatives à la prison. Dans l'immédiat, les établissements pénitentiaires souffrent d'une surpopulation chronique, qui accentue la pénurie de services de base pour les détenus. Aussi, 30% du budget du PARJ (36 millions de dinars) sont consacrés à la réforme pénitentiaire ciblant les réformes institutionnelles, légale mais aussi la mise aux normes de l'infrastructure et des méthodes de travail.

Mis en œuvre depuis fin 2015 avec un budget de 9 millions de dinars, la réhabilitation de la prison de Messaadine a permis de doubler (110%) sa surface initiale, en améliorant l'hygiène des détenus avec l'installation de blocs sanitaires mais aussi leur santé avec une infirmerie aux normes ainsi qu'une nouvelle cuisine. L'ensemble de détenus de la prison bénéficieront de ces installations. La capacité d'accueil de la prison a aussi augmenté de 324 places aux normes internationales de 4 m², notamment grâce à la création d'un étage supplémentaire. Par ailleurs, l'ensemble du fonctionnement de la prison a été revu pour garantir une bonne gestion des flux des différents usagers (agents, condamnés, prévenus, intervenants extérieurs etc).

Les travaux à la prison de Messaadine ont également mis l'accent sur l'aménagement des locaux pour visiteurs ainsi que des parloirs. Outre le volet infrastructure, le projet a permis de renforcer les capacités en matière de réinsertion professionnelle des détenus à travers l'aménagement, en collaboration avec les organisations de la société civile, d'un atelier de pâtisserie et un autre de couture au profit des femmes détenues. Un accès à l'aide légale avec l'appui de la section du Barreau de Sousse a également été assuré. La réinsertion est aussi au cœur du dispositif carcéral. Un meilleur accompagnement des détenus, l'individualisation de leur peine et l'accès à des programmes de réinsertion, restent déterminant pour prévenir la récidive.

La prison dans sa nouvelle configuration permettra d'accueillir 1178 détenus et plus de 250 employés dont 75% représentent le personnel d'encadrement des détenus et 25% représentent les cadres et personnels administratifs.

Pour garantir la pérennité de l'ouvrage réalisé et une meilleure appropriation nationale, le personnel de la DGPR chargé de l'entretien et de la maintenance des bâtiments a bénéficié des formations sur les règles de planification des projets pénitentiaires.

L'adaptation aux normes internationales sera généralisée à d'autres établissements pénitentiaires, dans le cadre du PARJ, notamment les prisons de Gabès et de Houereb. Les études sont aussi en cours pour la réhabilitation de la prison pour femmes de la Manouba ainsi que pour les centres de rééducation des mineurs de Gammarth et Mourouj.

Il est à rappeler que ce projet a été financé par l'Union européenne dans le cadre du PARJ, et mis en œuvre par l'UNOPS.

Pour plus d'informations :

A la Délégation de l'Union européenne à Tunis:

Marie-Hélène Enderlin, chargée de Programme Appui institutionnel et Justice

marie-helene.enderlin@eeas.europa.eu

Au PARJ: Mohamed ZGHAL, chargé de communication du PARJ mohamed.zghal@parj.gov.tn

